Yvonand, le 9 novembre 2026

Commune
YVONAND

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal d'Yvonand

Séance du 09.11.2026

Présidence : Mme Patricia Breguet

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVONAND

vu le préavis de la Municipalité du 14.09.2026, **préavis 2026/11 ;**
entendu le rapport de la commission des finances ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. D'accepter l'arrêté d'imposition pour l'année 2027, dont les taux sont indiqués sur la formule annexée.

La Présidente

Patricia Breguet

CONSEIL COMMUNAL * YVONAND *

La Secrétaire

Pauline Héritier